

PARLEMENT EUROPÉEN

VISITE DU BUREAU AU BELARUS

27 - 29 novembre 2002

Minsk

RAPPORT DU PRÉSIDENT:

M. Jan Marinus WIERSMA

Annexe: Liste des participants
Programme

**DIRECTION GÉNÉRALE DES
COMMISSIONS & DÉLÉGATIONS**

19 décembre 2002
EUR/TB/ES

Introduction

Une délégation du Parlement européen s'est rendue au Belarus du 27 au 29 novembre 2002. Cette délégation était présidée par M. Jan Marinus WIERSMA (PSE, Pays-Bas), président de la délégation permanente du Parlement européen pour le Belarus. Il était accompagné de Mme Elisabeth SCHROEDTER (Verts/ALE, Allemagne), première vice-présidente de la délégation, et M. Robert GOODWILL (PPE-DE, Royaume-Uni), membre de la délégation.

Le principal objectif de cette visite consistait à évaluer l'évolution de la situation politique au Belarus depuis les élections présidentielles de septembre 2001, lors desquelles le président LUKASHENKO a emporté 75% des votes. Composée du Parlement européen et des assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'OSCE, la troïka en visite avait conclu à l'époque que ces élections ne répondaient pas aux normes démocratiques internationales. Ce type de préoccupation avait déjà été exprimé pour les élections législatives de 2000, que le Parlement avait observées au sein de la « troïka ».

La délégation entendait notamment vérifier si la situation s'était améliorée concernant la liberté de la presse, la liberté d'expression, la mise au point d'un système parlementaire indépendant et l'établissement d'une société civile totalement libre d'agir et d'un système démocratique pluraliste.

La visite a eu lieu au cours de la préparation du rapport de M. Pedro MARSET CAMPOS (GUE/NGL, Espagne) sur les relations entre l'Union européenne et le Belarus, lequel devrait être adopté début 2003. Elle coïncide également avec la préparation d'une stratégie européenne portant sur ses « nouveaux voisins » à l'issue du processus d'élargissement actuel (le débat sur une « Europe élargie »).

Les membres ont été invités à assister à une conférence soutenue par le programme TACIS et organisée par l'université d'État biélorussien et le Centre de documentation européen, dont le thème portait sur les conséquences de l'élargissement pour les voisins de l'Union européenne.

Au cours de ce séjour, la délégation a rencontré le ministre des affaires étrangères, des représentants de l'administration présidentielle, des partis issus de l'opposition, des organisations syndicales, d'ONG ainsi que du corps diplomatique. La délégation a également eu plusieurs contacts avec des organisations et des équipes médicales engagées dans la lutte contre les conséquences de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Une proposition du Parlement européen en faveur d'un programme d'aide médicale spécifique devrait être inscrite au budget 2003. Peu après la visite, le président de la délégation M. WIERSMA a parrainé une exposition au Parlement européen sur les incidences de la catastrophe de Tchernobyl sur le Belarus. Le programme complet de la visite est joint en annexe.

Activités de l'OSCE au Belarus

La visite fait suite à la décision des autorités biélorussiennes de ne pas renouveler les visas des principaux membres du personnel du Groupe consultatif d'observation (AMG) de l'OSCE. Cette décision a effectivement empêché l'AMG de jouer un rôle quelconque dans le pays jusqu'à ce jour.

La délégation du Parlement européen a souligné la nécessité de maintenir le dialogue sur le rôle de l'AMG au Belarus. Ses membres ont affirmé que ce dialogue devait s'appuyer sur la base du mandat de l'OSCE en Belarus, à savoir observer et assister les réformes

démocratiques engagées au Belarus. Ils ont insisté sur le fait que les efforts déployés par l'AMG afin d'encourager un dialogue entre le gouvernement et l'opposition n'avaient pas été vains. Ils ont fait remarquer que le précédent ambassadeur de l'OSCE, Hans-Georg WIECK, avait bénéficié du soutien de son institution et de l'Union européenne. Il a toutefois dû faire face à un gouvernement réticent à l'idée de mettre en œuvre des réformes politiques et économiques. La délégation a souligné le fait qu'elle appuierait tout effort sincère visant à permettre le retour de l'AMG à Minsk.

Les autorités biélorusses ont prétendu que l'AMG avait outrepassé son mandat en interférant dans le processus politique intérieur. En principe, les autorités n'étaient pas opposées à la présence de l'OSCE à Minsk et restaient ouvertes à la négociation sur ce point. Elles ont également réfuté toute allégation selon laquelle un visa aurait été refusé à l'ambassadeur Eberhard HEYKEN, envoyé spécial pour les questions liées à la coopération de l'OSCE avec le Belarus.

D'autres interlocuteurs ont estimé que l'approche adoptée par l'ambassadeur WIECK avait aggravé la situation et que ses activités avaient affaibli l'opposition et les organisations syndicales. Il ne revenait pas à l'OSCE de soutenir les forces de l'opposition et de leur fournir leurs « quartiers généraux » lors des dernières élections. L'OSCE n'a pas adopté la même attitude dans d'autres régions comme la Tchétchénie, où elle a engagé une politique de coopération avec le gouvernement. Par ailleurs, le Belarus était la seule région où le mandat de l'OSCE n'avait connu aucune véritable restriction. Ces interlocuteurs étaient également d'avis qu'a priori, les autorités biélorusses étaient disposées à négocier avec l'OSCE.

Refus européen d'octroi de visas

Le 19 novembre 2002, 14 des 15 États membres ainsi que plusieurs pays candidats ont refusé d'octroyer un visa à huit figures politiques importantes du Belarus, dont le président LUKASHENKO. Ce refus fait suite à une déclaration du Conseil Affaires générales du 21 octobre exprimant de sérieuses préoccupations quant à l'état de la démocratie et des droits de l'homme au Belarus et à l'attitude des autorités biélorusses à l'égard de l'AMG de l'OSCE. La République tchèque a refusé l'octroi d'un visa à M. LUKASHENKO en vue de sa participation au sommet du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) prévu le 22 novembre dernier. L'ambassadeur biélorusse en République tchèque a été rappelé pour « consultation » tandis que le chargé d'affaires tchèque à Minsk est rentré chez lui pour y « passer ses vacances ». Les autorités biélorusses ont très vivement protesté contre ce refus. La voix dissonante au sein des États membres provient du Portugal dans la mesure où ce pays devait accueillir l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Lisbonne les 6 et 7 décembre 2002.

La délégation du Parlement européen a affirmé que la décision de ne pas accorder de visas à ces personnes constituait une réponse proportionnée au refus des autorités biélorusses de coopérer avec le monde démocratique européen et en particulier au refus de renouveler les visas des membres de l'AMG de l'OSCE.

La délégation a appris que la liste des huit personnes pourrait être modifiée et que sa composition était basée sur des consultations avec les ambassades occidentales de Minsk. Néanmoins, la délégation n'était pas en mesure de dire quel critère avait servi à déterminer les noms à insérer dans cette liste. Les membres de la délégation ont insisté sur le fait que l'Union européenne ne cherchait pas à isoler le Belarus et que c'était le gouvernement en place qui isolait le pays.

Les autorités biélorusses ont exprimé leur vif mécontentement concernant le refus d'octroi des visas. Elles ont également estimé que la non-participation des députés biélorusses à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE était contraire à la réglementation de cette dernière.

Sur cette question, les points de vue des interlocuteurs ne faisant pas partie des pouvoirs publics étaient partagés. Un intervenant a estimé que le refus en question contribuerait à aggraver la situation et que des membres modérés du gouvernement seraient écartés par leurs collègues radicaux. Un interlocuteur de l'opposition a estimé que le refus d'octroi des visas était contre-productif, tandis qu'un autre était persuadé du contraire. La délégation a également pris note d'arguments en faveur d'une approche de non-confrontation face aux autorités biélorusses sur cette question.

Les relations entre l'Union européenne et le Belarus

La délégation du Parlement européen a insisté sur le fait que l'extension de l'Union européenne à la frontière biélorusse à l'issue du processus actuel d'élargissement rendait la coopération entre les deux parties essentielle et d'autant plus urgente. Il est donc crucial de coopérer sur des questions d'intérêt commun comme la gestion des frontières, le droit d'asile et la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de stupéfiants. L'Union représente toutefois davantage qu'une organisation exclusivement économique; elle s'appuie sur des valeurs communes de démocratie et de respect des droits de l'homme. Le Belarus et les autres « nouveaux voisins » de l'Union européenne devront décider s'ils souhaitent suivre la même voie de développement démocratique. De toute évidence, l'Union européenne n'a aucun intérêt à se trouver face à un nouveau Rideau de fer. En effet, la délégation a clairement réfuté les récents propos du président Romano PRODI, qui semblaient écarter la perspective d'une adhésion éventuelle à l'Union de pays comme l'Ukraine et la Moldavie.

Les autorités biélorusses ont souligné la nécessité de la coopération, du dialogue et de la compréhension mutuelle. Estimant qu'il n'existe pas d'alternative possible à une telle approche, elles ont mis l'accent sur le fait que l'Union européenne était d'une importance capitale pour le Belarus, en particulier après l'élargissement. Les propos suivants ont été tenus : « Nous ne pouvons nous éloigner l'un de l'autre », ou encore « La géographie prend le pas sur l'histoire » (affirmation d'un intervenant extérieur au pouvoir). Les autorités ont convenu que les deux parties avaient des intérêts communs en matière de sécurité, de lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants et d'êtres humains. Le gouvernement coopère actuellement avec ses voisins pour minimiser l'importance des problèmes consécutifs à l'élargissement.

Les autorités biélorusses ont regretté la méfiance croissante apparue entre l'Union européenne et Minsk et ont affirmé que le fait de mettre la pression sur le Belarus n'arrangeait pas les choses. Elles ont également estimé que l'Union n'avait pas accordé suffisamment d'attention au Belarus depuis le début des années 90 et tendait à envisager ses relations avec le pays « à travers le prisme » des partis de l'opposition et des ONG. Par voie de conséquence, le gouvernement est globalement méfiant à l'égard de l'Union européenne et considère que Bruxelles ne se satisferait jamais de l'action du gouvernement. Les représentants biélorusses ont regretté cette méfiance réciproque et ont insisté sur la nécessité de surmonter cet état de fait.

Les autorités biélorusses ont également accusé l'Union d'avoir deux poids, deux mesures en entretenant des liens formels avec les pays d'Asie centrale, où la démocratie est bien moins développée qu'au Belarus.

Les autorités ont souligné la nécessité d'engager, dans un premier temps, une coopération économique. À l'heure actuelle, un accord commercial provisoire, plutôt qu'un accord de partenariat et de coopération à part entière, contribuerait à améliorer la situation économique du pays. Du côté biélorusse, on était particulièrement mécontent de l'approche de la présidence belge, qui, selon eux, a affirmé qu'il ne pouvait y avoir de coopération économique entre les deux parties tant que le Belarus n'aurait pas mis en place une économie de marché. Cette approche n'est pas réaliste dans la mesure où le Belarus a besoin de l'aide européenne pour construire une économie de marché. Les représentants biélorusses ont insisté sur le fait que leur pays pourrait être un bon partenaire commercial pour l'Union européenne. Une coopération commerciale et économique pourrait déboucher sur un dialogue politique plus approfondi.

Les relations entre le Belarus et la Russie

Tandis que la politique de l'Ukraine et de la Moldavie est orientée vers une adhésion éventuelle à l'Union européenne, le Belarus poursuit l'objectif d'une intégration plus étroite avec la Russie. Plusieurs intervenants ont souligné le poids économique important des Russes au Belarus. Un député biélorusse a fait remarquer que le commerce avec la Russie représentait 55% du volume commercial du pays. Plusieurs personnes interrogées ont estimé que bon nombre d'électeurs russes étaient favorables à M. LUKASHENKO et que le président POUTINE n'entendait pas contrarier ce groupe de partisans, même si la situation pourrait changer après sa réélection.

La délégation a recueilli l'idée selon laquelle le rapprochement et l'intégration économique de la Russie avec le Belarus serviraient à promouvoir les réformes économiques et politiques au Belarus. Une telle approche serait plus efficace que le fait d'imposer des restrictions au déplacement des hommes politiques biélorusses de premier plan, tandis qu'il conviendrait de normaliser les relations entre le Belarus et l'Union européenne. Ce point de vue a été largement appuyé par un autre intervenant, qui estimait que la Russie adoptait une approche plus positive à l'égard du Belarus et invitait à présent les autorités biélorusses à engager des réformes.

Liberté de la presse et droits de l'homme

Les opinions divergeaient sur le fait de savoir si les restrictions imposées à la liberté de presse augmentaient ou diminuaient. Certains ont rapporté que la situation s'est détériorée et que de nouvelles restrictions ont été imposées aux médias électroniques en provenance de Russie (même si ces derniers n'étaient pas vraiment indépendants et présentaient souvent M. Lukashenko sous un jour favorable). Par ailleurs, l'accès aux médias internationaux est extrêmement coûteux. D'autres ont affirmé que ces restrictions ne sont pas aussi sévères qu'il y a cinq ans étant donné que les médias indépendants étaient dans une situation financière à ce point désespérée que le gouvernement n'a même plus eu besoin de serrer la vis.

Un interlocuteur a évoqué le harcèlement et les représailles dont ont été victimes d'éminentes figures de l'opposition au régime ainsi que les nombreux cas d'emprisonnements sans procès et la vague générale d'intimidation. Pour les acteurs de l'opposition, il est devenu difficile de trouver un emploi.

Bon nombre d'intervenants ont rapporté le fait que la charge financière qui pèse sur la presse indépendante était extrêmement lourde. Les coûts de production et de distribution respectifs des journaux indépendants sont supérieurs de 48 et 30% à ceux des journaux d'État. La presse indépendante a également été touchée par une taxe de 5% sur la publicité des journaux privés. (70% des revenus de ces journaux proviennent des annonceurs). La production d'un journal indépendant est donc deux à trois fois plus coûteuse que celle d'un journal financé par les pouvoirs publics. Par conséquent, la circulation des journaux indépendants a connu une baisse considérable (par exemple, les ventes du « Narodnaya Volya » se sont réduites de moitié) Le budget 2003 prévoit de nouvelles dotations importantes en faveur de la presse du secteur public. La situation qui prévaut dans les provinces est plus grave encore qu'à Minsk.

La délégation a pris bonne note du fait qu'il était possible d'engager un dialogue avec les autorités sur certaines questions religieuses et que la situation de l'Église catholique romaine s'était améliorée au cours des dix dernières années, en dépit des nombreuses difficultés et obstacles administratifs qui persistent. Toute pression politique en provenance de l'Occident devrait être doublée d'un processus de dialogue.

Certains se sont plaints du fait que les organisations syndicales indépendantes faisaient l'objet d'un nombre croissant de restrictions. En juillet 2002, le gouvernement a pris le contrôle de la Fédération des organisations syndicales et a désigné en son sein des administrateurs présidentiels. Un intervenant a affirmé que les « derniers pans de la démocratie » avaient ainsi été détruits. Des syndicalistes ont été congédiés et sont victimes d'intimidations et de pressions. Certains ont cherché des appuis auprès de syndicats occidentaux et ont également collaboré avec des syndicats russes. Un interlocuteur a reconnu que les syndicats n'étaient pas bien organisés et pouvaient être facilement démantelés par le gouvernement. Le monde syndical doit donc faire à un problème commun dans la mesure où les pouvoirs publics refusent d'enregistrer les organisations et interdisent donc de fait leurs activités. La délégation du Parlement européen a mis l'accent sur le fait que l'organisation des travailleurs était une valeur européenne fondamentale.

On a fait état de près de 2500 ONG au Belarus, dont 40% sont en activité. Les organisations qui ont rencontré la délégation ont précisé qu'elles travaillaient dans un climat globalement hostile, même si des progrès ont été accomplis (en général dans des domaines non politiques pour lesquels la coopération avec les autorités ne pose pas trop de problèmes). Ainsi, des ONG sont actives dans les écoles et les hôpitaux. La délégation a recueilli un point de vue selon lequel le programme TACIS pourrait, à travers l'aide proposée aux ONG, faciliter l'engagement d'un dialogue avec les autorités tandis qu'il convient d'en faire davantage dans ce domaine.

La Commission a rapporté le fait qu'elle a, non sans difficultés, pratiquement achevé la mise en oeuvre du programme d'évaluation de performances portant sur la société civile. La question de l'assujettissement des fonds TACIS à l'impôt a été soulevée à plusieurs reprises. On a expliqué que la question de l'exemption fiscale était en cours de discussion entre la Commission et les autorités bélarussiennes, en dépit du fait que la non-taxation des fonds TACIS constituait une condition d'octroi de ces fonds. Les députés bélarussiens ont affirmé qu'un projet législatif garantissant l'exemption fiscale des aides TACIS était en cours de préparation.

Un autre interlocuteur a fait savoir que la tâche prioritaire devait consister à développer une société civile forte et que la politisation des activités des ONG était contre-productive.

Le Parlement biélorussien

Plusieurs intervenants ont informé la délégation du fait que peu de progrès ont été accomplis pour ce qui est des mesures promises par le gouvernement afin d'étendre les pouvoirs du Parlement. Une opposition limitée et faible siège à la Chambre basse (la Chambre des représentants). Plusieurs députés ont ainsi lancé un certain nombre d'initiatives, notamment une proposition d'institution d'une commission sur les disparitions de certaines personnes. Les partisans du président ont toutefois fait obstacle à ce projet. Toujours selon ces intervenants, en règle générale, l'opposition au Parlement est inefficace et est soumise à des menaces de poursuites dans le cadre de leurs activités et d'autres formes d'intimidations.

Les autorités biélorussiennes regrettaient l'absence de relations parlementaires normales entre le Parlement européen et le Belarus. Elles étaient d'avis que les griefs exprimés par l'Union européenne sur la régularité des élections législatives pourraient s'appliquer à d'autres pays avec lesquels l'Union entretient des relations interparlementaires normales.

Les membres du Parlement biélorussien ont affirmé qu'ils jouissaient de pouvoirs étendus et pouvaient agir sur la situation politique. Ils ne considéraient pas la question du contrôle parlementaire du budget présidentiel comme une priorité et ont précisé que les fonds alloués sous cette rubrique ont été affectés à des projets sociaux et humanitaires. Ils ont néanmoins insisté sur le fait que la majorité des fonds relevaient du budget général.

La situation économique

De nombreux intervenants ont rapporté le fait que la conjoncture économique se détériorait. Si une faible minorité jouit d'une richesse considérable, les privations d'ordre économique sont très importantes. Les salaires sont bas et souvent payés en retard. Un intervenant a affirmé que la détérioration de la situation déboucherait sur une politique de rigueur. Certains ont estimé que cette crise économique affaiblirait le gouvernement, tandis que d'autres étaient d'avis que bon nombre de Biélorussiens adhèreraient encore davantage à M. LUKASHENKO, voyant en lui leur seul espoir de salut.

La délégation a recueilli des propos selon lesquels le développement d'une économie de marché en était à son stade embryonnaire: le progrès économique stimulera le processus de réformes et favorisera la formation d'une classe moyenne et d'une société civile favorable aux réformes démocratiques. À l'heure actuelle, la vision du président LUKASHENKO est plus proche de la « base sociale » du pays. Les députés biélorussiens ont mis l'accent sur le fait que le Belarus n'a commencé à se tourner vers l'économie de marché qu'en 1990 et qu'il était inévitable que le pays soit à la traîne par rapport à l'Occident. Il n'empêche, une législation est en cours de préparation afin de mettre en œuvre des réformes orientées vers le marché.

Plusieurs interlocuteurs ont souligné l'importance capitale de lever les obstacles administratifs au commerce, lesquels sont extrêmement pesants (la corruption est moins problématique). Ils ont prévenu que les restructurations économiques entraîneraient la perte de nombreux emplois et ont fait savoir que dans près de 150 localités, on ne comptait qu'une seule entreprise. Il est donc nécessaire de promouvoir les petites et moyennes entreprises. Ils ont mis en exergue l'existence dans le pays d'une main d'œuvre qualifiée qui n'est pas en mesure d'exploiter son potentiel.

Les élections présidentielles et locales

Selon un intervenant, certaines “ressources administratives” pourraient avoir servi à favoriser le soutien de M. LUKASHENKO au cours des élections présidentielles de septembre 2001. De toute façon, dans cette hypothèse, ce soutien ne pourrait avoir compté que pour 20% des voix et M. LUKASHENKO aurait remporté sans discussion des élections libres et équitables et aurait récolté près de 60% des votes exprimés.

Des intervenants n'appartenant pas aux pouvoirs publics ont affirmé que les élections locales qui sont censées avoir lieu le 2 mars 2003 ne seraient ni libres ni équitables et que les partisans du gouvernement en sortiraient vainqueurs. Ils ont précisé que dans certaines localités, les autorités compétentes en matière électorale ne jouissaient pas de l'expérience ou de la formation nécessaire pour mener leurs fonctions à bien. Des témoignages font état du fait que ces autorités ont déjà harcelé les forces de l'opposition en imposant des obstacles administratifs à l'enregistrement de leurs listes et en coupant plusieurs lignes téléphoniques. Les médias ont reçu des instructions les invitant à ne couvrir que les partis agréés par le gouvernement. Les partis de l'opposition se sont efforcés de garantir qu'un seul candidat de l'opposition ne se présente dans chaque circonscription. En effet, si cet objectif a été atteint dans les provinces, les discussions sur le mode de division de Minsk en circonscriptions sont toujours en cours.

D'aucuns se sont également inquiétés du fait que les forces de l'opposition ne disposeraient pas d'un personnel suffisamment formé et expérimenté dans l'hypothèse improbable d'une victoire électorale. L'opposition présente cependant ses candidats étant donné qu'elle souhaite transmettre son message à l'ensemble de la population et identifier les questions importantes aux yeux des électeurs.

Le président LUKASHENKO

Les points de vue étaient partagés concernant le déclin de la popularité du président LUKASHENKO. Certains porte-voix de l'opposition étaient d'avis qu'il est actuellement en posture difficile dans la mesure où la Russie fait pression sur lui et l'économie se détériore. Plusieurs intervenants ont affirmé que M. LUKASHENKO avait choisi l'option de l'isolement plutôt que celle de l'Europe. Un autre avis a été exprimé selon lequel l'Union européenne cherchait à mettre au point une politique rationnelle tout en devant faire face à un dirigeant « irrationnel et animé par l'émotion ». Il n'est pas impossible qu'un membre de l'élite actuellement au pouvoir puisse remplacer M. LUKASHENKO si ce dernier devait faire preuve à l'avenir d'un trop grand immobilisme. La délégation a toutefois pris note du point de vue selon lequel toute pression sur le président LUKASHENKO serait contre-productive, « de tels problèmes ne pouvant être résolus avec un marteau ».

Conclusion

La délégation a conclu que les autorités biélorussiennes n'ont pas accompli de progrès significatifs visant à promouvoir la mise en œuvre de réformes démocratiques. Les membres de la délégation apportent tout leur soutien aux efforts qui visent à permettre le retour de l'AMG de l'OSCE à Minsk et la poursuite des tâches essentielles du mandat de l'AMG, afin qu'il puisse observer et assister les réformes démocratiques engagées dans le pays. Ils ont insisté sur le fait que le Belarus faisait bien partie du continent européen mais que le refus persistant des autorités de mettre en place des valeurs démocratiques fondamentales contribuerait à isoler toujours davantage le pays face à l'évolution du reste de l'Europe.

Ils ont exprimé leur soutien à tous ceux qui, au Belarus, entendent rejeter la voie de l'isolement et sont disposés à promouvoir la transition démocratique et économique du Belarus ainsi que son intégration aux structures européennes. Ils ont mis l'accent sur le fait qu'il est dans l'intérêt de l'Union européenne que le Belarus devienne un voisin démocratique.

EUROPEAN PARLIAMENT

BUREAU VISIT TO BELARUS

MINSK

27 – 29 November 2002

List of participants

Members

Mr Jan Marinus WIERSMA, *Chairman* PSE, Netherlands
Ms Elisabeth SCHROEDTER, *1st Vice-Chairman* Verts/ALE, Germany
Mr Robert GOODWILL, *Member* PPE-DE, United Kingdom

Secretariat

Mr Tim BODEN, Administrator responsible for the delegation
Ms Elke SCHMUTTERER, Assistant

Political Groups

Mr Rob VAN DE WATER, Group of the Party of European Socialists

European Commission

H.E. Mr Norbert JOUSTEN, EU Ambassador to Ukraine, Moldova and Belarus
Mr Raul de LUZENBERGER, Head of the TACIS Branch Office in Minsk

Interpreters

Ms Tatiana LYASHENKO, Russian – English - Russian
Mr Yuri GARIEV, Russian – English - Russian

Others

Ms Irena BOUGLAK, Assistant of Mr Goodwill

Abbreviations :

PPE-DE	European People's Party/European Democrats	UEN	Union for a Europe of Nations
PSE	Party of European Socialists	NI	Non-attached
ELDR	Liberal, Democrat and Reform Party	EDD	Europe of Democracies and Diversities
Verts/ALE	Greens/European Free Alliance	TDI	Technical Group of Independent
GUE/NGL	European United Left/Nordic Green Left	Members	

5 December 2002/es

EUROPEAN PARLIAMENT

BUREAU VISIT TO BELARUS

27 – 29 November 2002

FINAL PROGRAMME

Coordination:

Mr Tim BODEN
Brussels, ATR 02K054
Tel: (32 2) 284 34 59

Ms Elke SCHMUTTERER
Brussels, ATR 02K056
Tel. (32 2) 284 39 31

Fax: (32 2) 284 68 30

Mobile during the mission:
+32-0475-977002

Wednesday, 27 November 2002

12h45 Arrival of the delegation (LH 3256/Frankfurt) and transfer to hotel

Hotel YUBILEYNAYA
220078 Minsk, Masherov Ave., 19
Phone +375(017) 2269023, 2269024, 2269809
Fax +375(017) 2269171

(arranged by the TACIS Branch Office Minsk)

5 December 2002
TB/ES

Wednesday, 27 November 2002

- 14h15 *Departure hotel for*
14h30 Meeting with **H.E. Mr Stefano BENAZZO**, Ambassador of Italy to Belarus, representing the Presidency-in-Office of the Council of the European Union, and other EU Ambassadors (Germany, UK, France and the Finnish Ambassador to Lithuania, Belarus)
Venue: Italian Embassy, Uliza Karl Marx 37, Tel. +375 17 229 29 69
- 15h30 Meeting with **Journalists**
(Mr Feduta, -Independent Analyst, Ms Tomashevskaya – Belarussian Delavaia Gazeta, Mr Potemkin – Belapan, Ms Kalinovskaya – Belarussian Rynok, Mr Lebedev – Svobodnie Novostie, Mr Krivin, TBN Regional Television)
Venue: TACIS Branch Office, Internatsionalnaya Str. 21, 2nd floor, Tel. +375-17-2066613, 2066916
- 17h00 Meeting with **NGOs**
(Lev Sapeha, Belarussian Helsinki Committee, United Way, Ratusha, Rada of Youth Organisations, SCAF, Children’s Hospice, Lene Petersen of the European House, Susanne Mueller of DRA)
Venue: TACIS Branch Office, Internatsionalnaya Str. 21, 2nd floor, Tel. +375-17-2066613, 2066916
- 18h45 *Departure for*
19h00 Dinner for EP Delegation and EU Ambassadors, hosted by **H.E. Mr Stefano BENAZZO**, Ambassador of Italy to Belarus, representing the Presidency-in-Office of the Council of the European Union
Venue: Residence of the Italian Ambassador, 9a Osvobozhdenia Str., 1st floor
- 21h30 *Return to hotel*

Thursday, 28 November 2002

- 08h45 *Departure hotel for*
09h00 – 10h15 Meeting with **H.E. Mr Alexander BLOKIN**, Russian Ambassador to Belarus
Venue: Russian Embassy, 48 Starovilenskaya Str.
- 10h15 *Departure for*
10h30 – 11h30 Conference on consequences of EU Enlargement for neighbours
Venue: Belarussian State University, Skaryna av. 4, Tel. +375-17-226 59 40
- 11h15 *Departure for (Mr Goodwill)*
11h30 Meeting with **doctors on Chernobyl**
Venue: TACIS Branch Office, Internatsionalnaya Str. 21, 2nd floor, Tel. +375-17-2066613, 2066916

Thursday, 28 November 2002

- 11h30 *Departure for*
11h45 Meeting with **H.E. Mr Ivan YURKOVICH**, Apostolic Nuncio
Venue: Nunziatura, Volodarskogo Str. N.6, tel. 2891584
- 12h20 *Departure for*
- 12h30 Lunch with **H.E. Mr KOZAK**, American Ambassador,
hosted by **Mr Jan Marinus WIERSMA**, Chairman of the Delegation
Venue: Restaurant "Krinitsa" 2 Lenina Str.
- 14h00 *Return to hotel*
- 15h00 *Departure hotel for*
15h30 Meeting with **Mr Igor LESCHENIA** – President's Aide
Venue: Presidential Administration, 38 Karl Marx Str.
- 16h10 *Departure for*
16h15 Meeting with **Mr Anatoli MIKHAILOV** – Rector of European Humanities
University
Venue: European Humanities University, 24 Skoriny ave.
- 16h45 *Departure for*
17h00 Meeting with **Mr Mikhail KHVOSTOV** – Minister of Foreign Affairs
Venue: Ministry of Foreign Affairs, 19 Lenina Str.
- 17h50 *Departure for*
18h00 Meeting with the **Council of Opposition Forces**
(Mr Kalyakin, Communist Party of Belarus, Mr Statkevitch – Social
Democrats, Mr Chigir - United Civic Party, Belarussian Popular Front)
*Venue: TACIS Branch Office, Internatsionalnaya Str. 21, 2nd floor,
Tel. +375-17-2066613, 2066916*
- 19h15 Meeting with representatives of **Trade Unions**
(Mr Fedynich, Federation of Trade Unions, Mr Bykov, Free Trade Unions,
Mr Yaroshuk, Congress of Democratic Trade Union)
*Venue: TACIS Branch Office, Internatsionalnaya Str. 21, 2nd floor,
Tel. +375-17-2066613, 2066916*
- 20h45 *Departure for*
21h00 Dinner with the representatives of **TACIS projects** (Mr Tibbs, Mr
Lehmann, Ms Mueller, Ms Mozhaiski, Mr Liverani, Mr Poulsen), hosted by
the **H.E. Mr Norbert JOUSTEN**, EU Ambassador to Ukraine, Moldova and
Belarus
Venue: Restaurant "Bergamo", 37 Kulman Str.
- For Mr Goodwill:*
19h00 Dinner at the British Residence
Venue: 37 Karl Marx Str.

Friday, 29 November 2002

- 08h15 *Departure hotel for (EP Delegation only)*
08h30 Breakfast with Belarusian Parliamentarians (Mr VOITOV – Chairman of the Council of the Republic, Mr CHERGINETS – Chairman of the International Relations and National Security Committee)
Venue: Hotel “Oktiabrskaya”, 13 Engelsa Str.
- 09h35 *Departure for*
09h45 Meeting with representatives of United Nations Development Programme (UNDP),
World Bank, Chernobyl Committee
(discussion on Chernobyl and other assistance programmes)
Venue: UN Office, 17 Kirov Str., Tel: +375 17 227 38 17, 227 81 49
- 10h00 Meeting with **H.E. Mr Tadeusz PAVLAK**, Polish Ambassador to Belarus
(Mr Wiersma/Mr Jousten only)
Venue: Polish Embassy
- 11h00 *Departure for*
11h15 Debriefing with EU Ambassadors
Venue: Italian Embassy, Uliza Karl Marx 37
- 11h30 Visit to the Mercy House – A charitable institution of the Orthodox Church, The Mercy House also hosts the offices of Mr Nesterenko Belrad Institute working on the effects of radiations on the population (Mr Goodwill only)
Venue: The Mercy House, 11 Staroborisovski trakt
- 12h30 *Departure for (Mr Wiersma, Mr Van De Water, Ms Schmutterer)*
12h45 *Departure for (Mr Goodwill – from the Mercy House)*
14h00 *Flight LH 3329 to Frankfurt*
- 12h30 *Transfer to IBB Hotel (Ms Schroedter) (TBO in charge)*
- 16h00 *Departure hotel for (Mr Boden, Mr Lyashenko, Mr Gariev) (TBO in charge)*
17h40 *Flight OS5688 to Vienna*
19h00 *Flight B2 1994 to Moscow*